

Initiatives ministérielles

Si l'on calcule le nombre de bureaux de poste qui ont fermé et ceux dont on envisage la fermeture, on obtient maintenant un total de 1 595, dont 231 dans ma province, la Saskatchewan. Là encore, ce nombre est beaucoup plus élevé que la normale, compte tenu de la proportion de la population de notre province par rapport à la population totale du Canada.

Je ne peux pas accepter d'appuyer ce projet de loi, car j'estime qu'il est mauvais. La Société canadienne des postes a échoué lamentablement en tentant d'assurer un service décent et fiable à la population canadienne.

Il est mal d'avoir pour objectif ou pour priorité d'exploiter le service postal dans un but lucratif. Le service de poste devrait être avant tout un service offert à tous les habitants du pays, peu importe qu'ils viennent d'une grande ou d'une petite ville, d'une exploitation agricole ou d'un village de pêcheurs de Terre-Neuve. Ce service devrait coûter le même prix pour tous les habitants du pays. C'est le principe même du bureau de poste et du timbre-poste.

Je voudrais que mes paroles encouragent la Chambre à rejeter ce projet de loi. Il n'est pas bon pour le Canada. J'espère que le Parti conservateur se joindra à nous pour faire en sorte que ce projet de loi soit rejeté. Il est mauvais pour le pays.

M. Dennis Mill (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, je veux féliciter le député de Yorkton—Melville pour le discours qu'il a prononcé ici aujourd'hui. Très franchement, je ne l'avais jamais entendu parler avec autant de passion de la présence fédérale. Je ne dis pas qu'il n'en avait pas parlé auparavant, mais ce sont des questions où je partage son point de vue en ce qui concerne le drapeau et tout ce qu'il a dit sur la façon dont nous avons démantelé le gouvernement. Je suis tout à fait de son avis.

Je pense que la privatisation ou la recherche des bénéfices aux dépens du service au public par le gouvernement est vraiment une mauvaise approche. Je crains que cela ne s'arrête pas à Air Canada, à VIA Rail et à la Société des postes et qu'on s'attaque à presque tous les ministères gouvernementaux.

Je pense, en particulier à l'orientation que prend notre débat constitutionnel, où nous commençons à éliminer la présence fédérale de certains autres domaines de compétence comme le tourisme et le logement. Une des choses qui ont galvanisé notre pays pendant de nombreuses années, c'est le fait que nous avons un service postal national et une compagnie aérienne nationale, et que, outre l'Office du tourisme de l'Ontario ou de la Colom-

bie-Britannique, nous avons l'Office du tourisme du Canada, qui doit être bientôt aboli ou confié à nouveau aux provinces.

La question que je voudrais poser au député par votre intermédiaire, monsieur le Président, est la suivante: le député ne croit-il pas que ce démantèlement des services nationaux, des ministères nationaux, va vraiment signifier que les régions de notre pays, notamment les petites provinces, les petites régions et le Canada rural, vont être les grands perdants dans cette politique du gouvernement?

M. Nystrom: Monsieur le Président, à mon avis, ça ne fait que diviser le pays. Nous avons assisté ici au démantèlement de plusieurs institutions nationales: la Société canadienne des postes, VIA Rail, chemin de fer qui reliait le pays tout entier, Radio-Canada, qui a subi des compressions, d'autres institutions nationales aussi, et Air Canada, qui a été privatisée. Tout cela a contribué au démantèlement de ce pays et à l'éloignement des Canadiens d'un gouvernement central, voire du pays comme tel. Cela m'inquiète réellement.

J'ai parlé aujourd'hui de divers bureaux de poste de ma circonscription de Yorkton—Melville qui ont été abandonnés, comme l'ont été certaines lignes du CN et du CP qui desservaient différentes petites villes. Les voies ferrées qui reliaient depuis toujours l'est et l'ouest du pays sont abandonnées et cela, à un rythme de plus en plus rapide, un peu à cause de l'Accord de libre-échange, car les liaisons est-ouest ne sont plus aussi importantes que les liaisons nord-sud. J'ai bien peur que la même chose ne se produise si jamais on signe l'accord de libre-échange nord-américain, l'accord de libre-échange avec le Mexique, et qu'on doive renoncer à une grande partie de notre souveraineté.

À l'heure actuelle, le Canada se serre moins les coudes. On préfère, semble-t-il, la création de 10 petits fiefs ou royaumes provinciaux, les provinces faisant de plus en plus de choses elles-mêmes.

Là où je veux en venir, et peut-être que les habitants des grandes villes n'y avaient pas pensé jusqu'ici, c'est que souvent, le bureau de poste—et mon ami de la Nouvelle-Écosse le sait, parce qu'il y a de petites villes dans sa circonscription—est le seul édifice qui arbore le drapeau du Canada. Les personnes âgées, en particulier, éprouvent une réelle fierté à la vue de ce drapeau. Monsieur le Président, il y a, à votre droite, un drapeau du Canada. J'étais ici le jour où, il y a 15 ans environ, nous avons décidé de placer le drapeau à la Chambre des communes. À Dubuc, à Springside et dans toutes les